



0909960201

DATE DEPOT : 2009-11-24

NUMERO DE DEPOT : 99602

N° GESTION : 2004B09047

N° SIREN : 453465379

DENOMINATION : 118000

ADRESSE : 10 ave de la Grande Armee 75017 Paris

DATE D'ACTE : 2009/11/02

TYPE D'ACTE : DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

04B9047

**118000 SAS**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 3.942.200 €  
Siège social : 10, avenue de la Grande Armée – 75017 Paris  
453 465 379 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

*VB* DU 2 NOVEMBRE 2009 : *CZ*

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

I M R

24 NOV. 2009

L'an deux mil neuf,  
Le deux novembre,  
A quinze heures,

N° DE DÉPOT *99602*

Financière 118000, société anonyme au capital social de 606.675 euros dont le siège social est situé 10 avenue de la Grande Armée 75017 Paris, identifiée sous le numéro 514 957 265 RCS Paris, représentée par Monsieur Charles Tonlorenzi, en qualité d'associé unique (l'« Associé Unique ») de la société 118000, société par actions simplifiée ayant son siège social au 10 avenue de la Grande Armée 75017 Paris et identifiée sous le numéro 453 465 379 RCS Paris (la « Société »), a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Telegate AG de son mandat de Président,
- Nomination de Financière 118000 en qualité de nouveau Président,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

La société Ernst & Young, dûment convoquée, est absente et excusée.

**PREMIERE DECISION**

L'Associé Unique prend acte de la démission de la société telegate AG de son mandat de Président à effet à compter de ce jour et la remercie pour les services rendus à la Société.

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de nouveau Président, en remplacement de la société Telegate AG, pour une durée illimitée :

- **Financière 118000**  
dont le siège social est situé 10, avenue de la Grande Armée 75017 Paris  
identifiée sous le numéro 514 957 265 RCS Paris  
représentée par Monsieur Charles Tonlorenzi

Financière 118000 aura les pouvoirs qui sont conférés au Président par la loi et les statuts.

Monsieur Charles Tonlorenzi, en qualité de représentant de la société Financière 118000, déclare accepter le mandat qui lui est confié et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

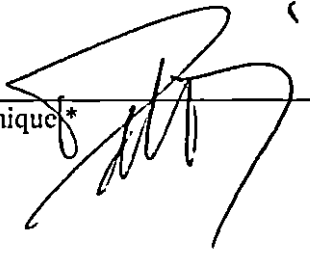
*✓*

**TROISIEME DECISION**

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer tous dépôts et formalités prévus par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée. De tout ce que dessus, il a été dressé un procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

L'Associé Unique\*



*Bon pour acceptation des  
fonctions de Président*

\* Signature précédée de la mention « *Bon pour acceptation des fonctions de Président* »

